



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le + syndical

### Il faudra compter avec la CFE-CGC !

Aujourd'hui est franchie une étape importante dans la reconnaissance de la représentativité des organisations syndicales de salariés : la mesure de leur audience tant au niveau national interprofessionnel que par convention collective.

La CFE-CGC est fière des résultats de son audience catégorielle (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs, cadres ou assimilés) de 18,14 %, soit plus double du seuil minimal requis !

Cette mesure est une première et ne peut se comparer à aucune autre. Elle résulte de la consolidation des voix obtenues par la CFE-CGC lors des élections professionnelles d'entreprise dans les collèges où se trouvent des salariés visés par ses statuts, auxquelles s'ajoutent les voix recueillies dans le deuxième collège aux élections TPE et dans le collège « production » des élections aux chambres d'agriculture.

À la table des négociations nationales interprofessionnelles, couvrant tous les salariés, la CFE-CGC pèse 10,78 % et devient la quatrième organisation par ordre d'importance, n'en déplaise à certains !

La CFE-CGC est incontestablement une organisation syndicale dans laquelle les salariés de l'encadrement se reconnaissent et qui compte dans le paysage syndical français.

Michel SESPIAUT  
Secrétaire Général Adjoint  
CFE CGC Midi-Pyrénées  
Chargé Communication